

COMPTEUR ÉLECTRIQUE INTELLIGENT

NOVEMBRE 2023



LE COMPTEUR ÉLECTRIQUE INTELLIGENT ARRIVE CHEZ VOUS.



LES AVANTAGES DU COMPTEUR INTELLIGENT POUR VOUS

MAÎTRISE DE MA CONSOMMATION

Le nouveau compteur intelligent permet de visualiser votre consommation quotidienne. Cela offre une meilleure maîtrise de la consommation, et vous donne la possibilité de faire des économies concrètes.

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Le relevé de compteur se fait à distance et automatiquement. Plus besoin de le communiquer, de recevoir un technicien chez soi ou de faire le relevé soi-même.

PLUS DE TRANSPARENCE

Votre facture n'est plus basée sur des acomptes, mais sur votre consommation réelle.

CONTACT

Gruyère Energie SA
Rue de l'Etang 20, CP, 1630 Bulle
+41 26 919 23 23
office@gruyere-energie.ch



COMPTEUR ÉLECTRIQUE INTELLIGENT

NOVEMBRE 2023

UN COMPTEUR INTELLIGENT C'EST...



Un compteur d'électricité (ou smart meter) dont la technologie permet de mesurer, transmettre et enregistrer précisément votre consommation et/ou votre production d'énergie.



UN ÉLÉMENT DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DE LA CONFÉDÉRATION

Ce changement s'inscrit dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération acceptée par le peuple en 2017. Les gestionnaires de réseau de distribution sont appelés à remplacer les anciens compteurs d'électricité par des compteurs de nouvelle génération d'ici fin 2027.

POURQUOI ?

Les compteurs intelligents jouent un rôle décisif dans la transition énergétique en vous permettant de mesurer et de prendre conscience de votre utilisation quotidienne d'énergie. C'est un outil concret vous aidant à adapter et optimiser votre consommation.



SUIS-JE CONCERNÉ ?

Oui. La loi prévoit que les compteurs domestiques actuels soient remplacés par des systèmes de mesures intelligents d'ici 2027.

** Dans les communes/quartiers où Gruyère Energie livre également l'eau potable et/ou la chaleur, les compteurs correspondants seront intégrés aux systèmes de mesures intelligents.*

QU'EST-CE QUI EST ENREGISTRÉ ?

Seuls les kilowattheures électriques consommés sont enregistrés. Ils sont transmis, selon les prescriptions légales, une fois par jour à des fins de facturation. Vous pourrez également consulter ces données en ligne, sur votre espace client, afin de visualiser votre consommation.



QU'EN EST-IL DE MA VIE PRIVÉE ?

L'enregistrement des données ne permet pas un niveau de précision suffisant pour en déduire des habitudes de consommation précises, ni d'identifier vos appareils. Il n'y a aucun risque pour votre vie privée, car les données sont cryptées et ne sont accessibles qu'à vous et à Gruyère Energie, assurant ainsi une protection complète de vos informations personnelles.



ET DE LA PROTECTION DES DONNÉES ?

Vos données sont traitées de manière totalement anonyme et sécurisée, dans le respect du cadre légal. Seule Gruyère Energie est en mesure de vous identifier à des fins de facturation.

Les données sont hébergées en Suisse.

Y A-T-IL DES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Les technologies utilisées pour la transmission des données répondent aux normes légales en vigueur et ne sont pas dangereuses pour la santé.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Rien ! Nous nous chargeons de tout !